

Se Mettre en conformité avec le RGPD

2 jours (14 heures)

Délai maximum : 2 mois.

Parcours concourant au développement des compétences. Action de formation réalisée en application des articles L 6313-1 et L 6313-2 du Code du travail.

Si vous êtes en situation de handicap, contactez-nous avant le début de votre formation pour que nous puissions vous orienter efficacement et vous accueillir dans les meilleures conditions.



Objectifs pédagogiques

- Découvrir les formalités obligatoires du Règlement Général sur la Protection des Données- Définir les aspects juridiques du RGPD- Comprendre l'importance des Obligations du RGPD



Pré-requis

Pas de pré-requis spécifiques.



Modalités pédagogiques

Modalités de formation:

- Formation réalisée en présentiel, à distance ou mixte,
- Toutes nos formations peuvent être organisées dans nos locaux ou sur site
- Feuille de présence signée en demi-journée, questionnaires d'évaluation de la satisfaction en fin de stage et 60 jours après, attestation de stage et certificat de réalisation.
- Horaires de la formation: 9h - 12h30 et 13h30 - 17h.
- Les horaires de la formation sont adaptables sur demande.



Moyens pédagogiques

- Formateur expert dans le domaine Expert juridique TIC - Certifié DPO
- Mise à disposition d'un ordinateur, support de cours remis à chaque participant, vidéo projecteur, tableau blanc et paperboard
- Feuille de présence signée en demi-journée, évaluation des acquis tout au long de la formation, questionnaire de satisfaction, attestation de stage

Public visé

Tout public

Modalités d'évaluation et de suivi

- Evaluation des acquis tout au long de la formation : QCM, mises en situation, TP, évaluations orales...



Programme de formation

1. Le RGPD, rappel des principaux éléments

- contexte d'application du RGPD
- principes du RGPD
- conditions de licéité du traitement
- droits des personnes concernées
- les docs du RGPD (RAT & AIPD)
- le responsable du traitement

2. Le DPD, présentation et focus

- conditions de désignation
- fonction et missions
- placement du DPD dans l'organigramme

Contacts



Notre centre à **Mérignac**

14 rue Euler
33700 MERIGNAC

☎ 05 57 92 22 00

✉ contact@afib.fr



Notre centre à **Périgueux**

371 Boulevard des Saveurs,
24660 COULOUNIEUX CHAMIERES

☎ 05 64 31 02 15

✉ contact@afib.fr

Se Mettre en conformité avec le RGPD



- éléments de réflexion pour le choix et la désignation d'un DPD : en interne, mutualisé ou externe ;
- lecture sélective des lignes directrices du CEPD sur le DPO ;
- rôles respectifs des acteurs du RGPD : responsable du traitement, DPD, opérateurs de traitement, sous-traitants et personnes concernées ;
- explications complémentaires

3. Les documents issus du RGPD

- le registre des activités de traitement (RAT : art. 30) celui du responsable du traitement et celui des sous-traitants
- l'obligation du DPD de « rapporter directement » au responsable du traitement (art. 38, §3)
- les analyses d'impact relatives à la protection des données (AIPD/PIA : art. 35)
- la documentation des violations de DcP (art. 33, §5)
- les autorisations de traitement et engagements de confidentialité (art. 29)

4. Procédure de mise en conformité RGPD en 11 étapes

5. Les besoins des stagiaires pour leur mise en conformité

- description par les stagiaires de leurs besoins en la matière
- analyse de situation(s) avec le formateur
- préparation d'un prototype de mise en conformité par étapes
- identification des traitements nécessitant un RAT, voire une AIPD

6. Découverte de la « Boîte à outils RGPD » fournie par le formateur

- RAT
- AIPD fictive
- modèle de fiche de poste du DPD
- mise en conformité en 11 étapes
- modèle de CGU
- matrice de mentions légales pour internet
- formulaires d'autorisation de traitement
- modèle de politique de protection des DcP
- modèle de charte informatique
- procédure de gestion des violations de DcP

7. La gestion des violations de DcP (optionnel)